



CLASSIQUES
GARNIER

Édition de GRIFFEJOEN-CAVATORTA (Constance), « Principes d'édition »,
Poésies, CHAULIEU (Abbé de), LA FARE (Marquis de), p. 75-80

DOI : [10.15122/isbn.978-2-8124-2056-6.p.0075](https://doi.org/10.15122/isbn.978-2-8124-2056-6.p.0075)

*La diffusion ou la divulgation de ce document et de son contenu via Internet ou tout autre
moyen de communication ne sont pas autorisées hormis dans un cadre privé.*

© 2014. Classiques Garnier, Paris.
Reproduction et traduction, même partielles, interdites.
Tous droits réservés pour tous les pays.

PRINCIPES D'ÉDITION

L'ORDRE DE PRÉSENTATION DES TEXTES

Pour établir le texte de la présente édition, nous ne saurions, comme nous l'avons expliqué plus haut, nous appuyer sur l'édition *princeps* de 1724 qui est extrêmement lacunaire et maintes fois défigurée dans les exemplaires du second état qui sont les seuls à pouvoir être consultés. Les éditions de référence que nous avons choisies sont celle de 1774 pour Chaulieu, et celle de 1755 pour La Fare.

L'édition de Fouquet, reprise à l'identique en 1777 et ensuite au XIX^e siècle, comporte en effet le plus grand nombre de pièces, et les leçons choisies ne paraissent pas affadissantes, malgré la posture de l'éditeur qui semble vouloir faire l'apologie de Chaulieu, rejetant son libertinage. Les textes liminaires contenus dans l'édition de Fouquet n'ont pas été reproduits ici. En effet, trop de doutes planent sur l'authenticité de cette préface, qui correspond si peu à ce que nous savons du poète, aux jugements qui ont été formulés à son sujet, et à ce qu'il nous dit de lui-même. Néanmoins, nous nous sommes appuyée sur plusieurs passages que nous avons cités dans l'introduction. Si le lecteur souhaite consulter la préface dans son intégralité, il pourra en prendre connaissance dans l'édition de Fouquet¹.

Nous avons, pour l'essentiel, suivi l'ordre dans lequel les pièces apparaissent dans l'édition de Fouquet qui lui-même s'appuie sur le nouveau manuscrit qu'il dit avoir trouvé et qui correspondrait au choix de l'abbé de Chaulieu. L'ensemble formé par les pièces du manuscrit n'est pas exhaustif. Par conséquent, Fouquet fait figurer ensuite les pièces manquantes. Il veut éviter que le lecteur désireux de les connaître soit

1 Chaulieu, *Œuvres*, 1774, éd. cit., t. I, p. 1-10.

contraint de consulter une édition antérieure, et notamment celle de son prédécesseur qui apparaît plus souvent comme son rival, Saint-Marc.

Nous avons donc fait figurer toutes les pièces composées par Chaulieu qui ont été reproduites par Fouquet, et ce dans l'ordre que lui-même a suivi. Cependant, nous avons dû nous démarquer de Fouquet dans la présentation des pièces associant vers et prose. Il arrive tout d'abord que les vers soient précédés ou suivis de plusieurs lignes de prose. Lorsque celles-ci forment un ensemble trop pesant et qu'elles ne sont pas indispensables à la compréhension et à l'appréciation des vers, nous avons fait le choix de ne pas les reproduire, mais de donner la possibilité au lecteur de les consulter en précisant dans une note de bas de page les références de l'édition de 1774. En revanche, quand de courts passages en prose alternent avec des passages versifiés, formant une suite qui ne serait plus cohérente si elle était interrompue, nous les avons bien sûr maintenus car ils sont nécessaires à la compréhension globale de la pièce¹.

Certaines pièces retenues par Fouquet n'ont pas été reproduites dans la présente édition qui ne concerne pas les *Œuvres* de Chaulieu, mais ses *Poésies*. Il s'agit tout d'abord des lettres totalement écrites en prose, ou qui comportent un très petit nombre de vers. De plus, les éditeurs des poésies de Chaulieu ont la plupart du temps inséré les pièces des auteurs avec lesquels notre poète entretient un commerce épistolaire. Elles auraient sans doute conféré au volume une excessive pesanteur, aussi avons-nous choisi de ne pas les reproduire ici. Leur intérêt documentaire étant cependant non négligeable, nous avons mentionné en note de bas de page les références de ces pièces écrites par d'autres que Chaulieu dans l'édition de Fouquet afin que le lecteur puisse s'y reporter s'il le souhaite. Enfin, l'éditeur de 1774 comme ceux qui l'ont précédé, même lorsqu'ils font figurer après les poésies de Chaulieu celles de son ami La Fare, a inséré ici ou là une pièce du marquis. Nous avons bien sûr préféré placer cette pièce parmi les autres poésies de La Fare qui suivent celles de Chaulieu.

Après les pièces de Chaulieu contenues dans l'édition de 1774, nous en avons ajouté plusieurs autres qui cette fois sont présentées dans un

1 L'« Épître au nom de Monseigneur le Duc à Madame la duchesse du Maine » (pièce XLV) en constitue un très bon exemple.

ordre chronologique en privilégiant tout d'abord les éditions. En effet, nous avons fait figurer une pièce qui se trouve dans l'édition de 1724 et qu'aucun indice fiable ne permet d'exclure¹. Nous avons ensuite proposé la suite d'une pièce qui figure dans l'édition de 1733 que l'éditeur de 1774 a rejetée sans raison valable². Nous avons également trouvé dans les *Divertissements de Sceaux* de 1712, et dans la *Suite des Divertissements de Sceaux* de 1725 deux pièces composées par Chaulieu qui ne figurent pas dans les éditions consacrées au poète³. Enfin nous avons reproduit trois inédits pour la première fois publiés par Niel en 1924 : un conte, une épigramme et un sonnet⁴.

Contrairement à Fouquet, nous n'avons pas souhaité dissocier les pièces de Chaulieu de celles de La Fare. Les œuvres poétiques des deux amis sont en effet réunies dès l'édition *princeps* de 1724, et elles sont aussi associées parfois de façon beaucoup plus discrète dans les recueils collectifs. De plus, certaines pièces ont été produites dans un contexte similaire⁵, et la conformité de tempérament et de pensée des deux amis est d'autant plus saisissante. Nous nous sommes appuyée sur l'édition de 1755 des poésies de La Fare, et nous avons ajouté à ces pièces celles qui figurent dans le manuscrit fr. 15029⁶.

Ainsi, l'édition que nous proposons des *Poésies* de Chaulieu et La Fare fait figurer pour la première fois ensemble le plus grand nombre de pièces de ces deux frères en Apollon.

1 Il s'agit dans la présente édition de la pièce CLXXXIV.

2 Pièce CLXXXV.

3 Pièces CLXXXVI et CLXXXVII.

4 Pièces CLXXXVIII, CLXXXIX et CXC.

5 Voir par exemple la pièce XII de La Fare qui répond à la pièce XVI de Chaulieu.

6 L'abbé de Chaulieu et le marquis de La Fare, dont nous avons vu à quel point ils étaient nourris de l'héritage antique, qu'il soit poétique ou philosophique, ont réalisé certaines traductions de poésies latines. Le lecteur désireux d'en prendre connaissance pourra se reporter à l'ouvrage de Niel pour Chaulieu, et pour La Fare à l'édition de 1755.

LES VARIANTES

Comme nous l'avons vu plus haut, l'histoire éditoriale des poésies de Chaulieu et La Fare est des plus complexes. Il existe une multitude de textes différents. Ainsi, le texte des *Divertissements de Sceaux* de 1712 n'est pas forcément le même que celui de l'édition de 1724. Il peut être identique dans l'édition de 1733, mais plus dans celle de 1750. Nous ne saurions dire, car cela serait exagéré, qu'il existe autant de variantes que d'éditions, mais la diversité de celles-ci donne souvent cette impression.

Nous avons suivi les leçons de l'édition de 1774, et nous avons fait figurer en notes à la fin de l'ouvrage les différentes variantes. Il est très rare que nous ayons privilégié la leçon d'une autre édition, mais parfois cela s'est avéré nécessaire. Ainsi, dans l'édition de 1774, les compléments explicatifs apportés aux titres des pièces sont rédigés à la première personne. La mise en scène du poète par lui-même est particulièrement intéressante. Cependant, nous avons été surpris de constater que l'éditeur délaisse à deux reprises la première personne, au profit de la troisième, ce qui manque de cohérence. Nous avons donc choisi de préférence la leçon d'une autre édition, et l'avons bien sûr précisé dans les notes. Le nombre des pages consacrées aux variantes traduit l'immensité de cette tâche. Nous avons consulté pour chaque édition les *errata* figurant au début ou à la fin de l'ouvrage afin de ne pas introduire de « fausses » variantes. Cependant, il est évident que dans toutes les leçons existantes, certaines ne sont pas le fait de Chaulieu mais d'un éditeur. Comme il est impossible de le déterminer avec exactitude, nous avons mentionné toutes les variantes observées. Certaines d'entre elles sont considérables et impliquent des modifications majeures, beaucoup d'autres sont infimes et n'induisent pas d'inflexion de sens particulière. Cependant, la rigueur inhérente au travail philologique nous a conduite à les mentionner toutes. Toute cette enquête est rendue infiniment complexe par la nature aristocratique du texte. Comme Chaulieu et La Fare n'ont pas consenti à faire publier leurs œuvres, et ce bien sûr par mépris pour le statut d'auteur et d'écrivain de profession, il existe une multiplicité d'éditions et donc de leçons.

L'ANNOTATION

Les textes sont accompagnés de deux types de notes. Les notes concernant les variantes, appelées par une minuscule alphabétique, figurent à la fin de l'ouvrage, suivant l'ordre numéroté des pièces. Les autres notes, situées en-dessous du texte, sont en chiffres arabes. Placées à la fin du titre, elles apportent des informations sur la date de la première publication en donnant les références précises de l'édition concernée. Nous indiquons aussi si la pièce manque dans une édition postérieure à celle de sa première apparition, et si elle est publiée la première fois de manière complète ou tronquée. Nous précisons si la pièce fait partie des pièces censurées, et ce par quoi elle a été remplacée dans le second état de l'édition de 1724 et dans les éditions ultérieures qui ne restituent pas le texte primitif. Quand dans une édition autre que celle de 1774, le titre apporte un complément, notamment pour la datation de la pièce, ou son contexte d'écriture, nous le mentionnons.

Nous donnons également des informations sur le destinataire auquel la pièce est adressée, en complétant son nom et en précisant ses dates de naissance et de mort, ce qui est d'autant plus important que dans les milieux aristocratiques, les noms des personnages sont modifiés au cours de leur vie, et qu'il est souvent facile de confondre un personnage avec son père, son frère ou son fils. Nous avons aussi donné des précisions au sujet des autres personnages mentionnés dans le titre de la pièce. Il arrive très fréquemment que Chaulieu écrive au nom d'une autre personne dont il fréquente le milieu, comme le duc de Bourbon par exemple. Enfin, les informations situées en tête des pièces peuvent concerner le lieu où les vers ont été composés, ou encore la date quand celle-ci ne figure pas dans le titre, mais qu'il est aisé de la préciser car elle concerne par exemple un mariage ou l'élection d'un personnage à l'Académie française.

Les autres notes de bas de page ont pour fonction d'éclaircir les références à l'actualité contemporaine, de préciser quelle personne est désignée de façon souvent allusive. Il s'agit de vers de société presque toujours adressés à un destinataire précis, composés dans un contexte culturel nettement défini. Les poètes procèdent par de multiples allusions,

car ceux qui liront la pièce savent de quoi ils parlent et à qui ils font référence. Nous voyons donc à l'œuvre une esthétique aristocratique de l'allusion où les effets de connivence sont permanents, et ce mode d'écriture propre aux membres du second ordre ou à ceux qui les fréquentent rend la tâche de l'éditeur aussi ardue que stimulante.

Les notes de bas de page éclairent également les emprunts aux hypotextes modernes, – ceux-ci laissent paraître l'importance de l'héritage renaissant –, mais aussi et surtout aux hypotextes antiques. Elles renseignent le lecteur sur les personnages historiques et mythologiques de l'Antiquité gréco-romaine, et indiquent les références des textes dont certains passages constituent la réécriture. Les noms de personnages et de lieux de l'Antiquité affluent très fréquemment dans les poésies de Chaulieu et La Fare. Lors de la première apparition d'un nom, une note de bas de page en précisera le sens. Dès la deuxième apparition, le lecteur pourra consulter les index des noms de lieux et de figures antiques, et la note correspondant à la première page indiquée. Ces index des noms de lieux et de figures antiques complètent les index des noms de personnes et des noms de lieux. Ces outils permettent d'apprécier la richesse référentielle de ces poésies, leur valeur documentaire et historique, ainsi que leur abondante innutrition.

PRINCIPES SUIVIS POUR L'ORTHOGRAPHE ET LA PONCTUATION

Nous avons choisi de moderniser l'orthographe afin de rendre le texte plus accessible. La ponctuation a été retranscrite telle qu'elle figure dans l'édition de 1774. Précisons que la ponctuation diffère selon les éditions, mais que les modifications n'ont pas été renseignées dans les notes de variantes, ce qui aurait constitué un alourdissement peu utile.